

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Union Internationale de Banques UIB

Siège social :65, Avenue Habib Bourguiba -1082 Tunis -

L'Union Internationale de Banques publie ci-dessous ses indicateurs d'activité trimestriels pour le 3^{ème} trimestre 2008.

(en milliers de dinars)					
	Du 01/07/2008 Au 30/09/2008	Du 01/07/2007 Au 30/09/2007(*)	Au 30/09/2008(*)	Au 30/09/2007	Au 31/12/2007(*)
1 Produits d'exploitation bancaires répartis en :	36 263	30 525	102 099	91 325	117 528
- Intérêts	25 874	21 739	71 957	64 436	82 159
- Commissions en produits	8 415	6 849	24 239	19 590	26 605
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	1 974	1 937	5 903	7 299	8 764
2 Charges d'exploitation bancaires réparties en :	14 517	12 174	40 133	36 996	49 436
- Intérêts encourus	13 959	11 748	38 653	35 782	47 789
- Commissions encourues	558	426	1 480	1 214	1 647
- Autres charges	0	0	0	0	0
3 Produit net bancaire	21 746	18 351	61 966	54 329	68 092
4 Autres produits d'exploitation	0	0	12	6	9
5 Charges opératoires dont :	15 663	14 458	49 105	44 021	71 580
- Frais de personnel	11 512	9 735	33 889	29 265	41 041
- Charges générales d'exploitation	3 267	3 397	12 666	10 902	16 748
6 Structure du portefeuille :	-	-	72 493	49 286	59 677
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	72 493	49 286	59 677
7 Encours des crédits	-	-	1 556 457	1 274 669	1 309 388
8 Encours des dépôts dont :	-	-	1 862 574	1 685 928	1 617 263
- Dépôts à vue	-	-	729 475	638 704	620 038
- Dépôts d'épargne	-	-	598 307	550 359	566 170
9 Emprunts et ressources spéciales	-	-	29 714	32 436	31 922
10 Capitaux propres (1)	-	-	71 034	165 884	(19 088)

(1) Les capitaux propres sont présentés compte non tenu du résultat de la période intermédiaire

(*) Les chiffres au 30/09/2007 et au 31/12/2007 ont été retraités pour des besoins de comparabilité

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2008

1- BASES RETENUES POUR L' ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 30 septembre 2008, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements de crédit.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des intérêts et agios

Les intérêts et agios courus au cours de l'exercice et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les "actifs incertains" (classe B2), les "actifs préoccupants" (classe B3) ou encore les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 30/09/2008, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 30/09/2008.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par notre filiale l'Internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leurs valeurs d'acquisition. L'encours des titres de participations est présenté net des provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

3- FAITS MARQUANTS

■ l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/08/2008 a décidé la création de 7.000.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire pour porter le capital de 106.000.000 dinars à 176.000.000 dinars. Ces actions ont été émises au pair et le droit à y souscrire a été attribué aux anciens actionnaires à raison de 35 actions nouvelles pour 53 anciennes.

L'AGE a également décidé de créer 2.000.000 certificats d'investissement de 10 dinars chacun à émettre en numéraires pour porter le capital de 176.000.000 dinars à 196.000.000 dinars. Ces certificats ont été émis à 10 dinars chacun et réservés au groupe Société Générale. Les actionnaires ont déclaré renoncer à leurs droits préférentiels de souscription aux certificats d'investissement au profit du groupe Société Générale qui souscrit seul à ladite émission. 2.000.000 certificats de droits de vote ont été attribués aux anciens actionnaires à raison de cinq certificats de droit de vote pour 44 actions.

Le montant des nouvelles actions et des certificats de d'investissement émis à l'occasion de l'augmentation du capital ont été intégralement libérés à la souscription et portent jouissance à partir du 1^{er} janvier 2008.

L'augmentation a été comptabilisée dans les comptes de la banque en date du 30 septembre 2008.

- Au 30/09/2008 les crédits à la clientèle, net des provisions et agios réservés, ont augmenté au taux de 22 % par rapport à la même période 2007.
- Les dépôts de la clientèle ont atteint 1 862 millions de dinars au 30/09/2008, soit une évolution de 10,5 % par rapport à leur niveau au 30/09/2007.
- Le Portefeuille titres d'investissement a enregistré une hausse de 47% par rapport à septembre 2007 pour atteindre 72,5 millions de dinars suite à la souscription de BTA pour une valeur de 23 millions de dinars.
- Le produit d'exploitation bancaire à fin septembre 2008, présenté net des agios réservés, a enregistré une progression de 11,8 % par rapport à septembre 2007 tandis que les charges d'exploitation bancaire ont évolué de 8,5% sur la même période.
- Le Produit Net Bancaire a atteint 62 millions de dinars contre 54,3 millions de dinars au 30/09/2007 soit une progression de 14,1 %.